

SOMMAIRE

- 5 Éditorial : Formation et constitution de l'État : le laboratoire irakien

FAIRE AUTORITÉ ?

- 7 Introduction. Pluralisation des autorités et faiblesse de la transmission. *Michaël Fæssel*

I. LES ALÉAS DE LA TRANSMISSION

- 17 Le monde adulte en mal de transmission. *Entretien avec Philippe Jeammet*

Le clinicien spécialiste des troubles de l'adolescence présente ici les réflexions tirées de son expérience. En analysant les nouvelles normes qui s'installent derrière le discours de l'expérimentation et du choix personnel, il s'inquiète de la capacité des adultes à jouer leur rôle.

- 27 Les jeunes face aux ruptures migratoires et familiales. *Hugues Lagrange*

Les difficultés de l'école dans les zones urbaines sensibles viennent pour une large part de problèmes extérieurs à l'enceinte scolaire, parmi lesquels les histoires familiales de migration et de changement de contexte social méritent une analyse de détail. On ne peut trouver une réponse pour des jeunes en rupture familiale et scolaire qu'en misant sur la cohérence éducative du monde adulte, professionnels et familles réunis.

- 45 L'autorité à l'épreuve du féminin. *Hélène Merlin-Kajman et Charlotte Taïeb*

On a trop tendance à envisager l'autorité éducative de manière abstraite, indépendamment des corps en présence. Or, de ce point de vue, la différence des sexes peut entraîner une dissymétrie qui rend plus difficile encore l'exercice de l'autorité. Qu'est-ce que l'autorité au féminin dès lors que ni la figure du Père ni celle du maître ne peuvent être convoquées ? L'auteur évoque ici différentes stratégies qui vont de la virilisation jusqu'à la revendication de l'altérité et du conflit. Peut-être est-il alors possible de penser une autorité qui ne soit pas celle du « chef » et ne passe pas par la négation des différences.

- 58 Les finalités de l'autorité dans l'école au quotidien. *Observatoire de l'éducation*

Un groupe de jeunes enseignants appartenant à l'Observatoire de l'éducation fait part de ses expériences et de ses réflexions sur l'autorité. Des discours des formateurs des IUFM aux responsabilités de l'administration en passant par le difficile ajustage entre les convictions et les pratiques, c'est un paysage contrasté de l'école qui se dessine. Une école où le « bricolage » l'emporte sur l'idéologie et où l'autorité s'entend d'abord comme la recherche d'un sens commun.

- 71 Que reste-t-il de l'éducation classique ? En relisant l'*Histoire de l'éducation dans l'Antiquité* d'Henri-Irénée Marrou. *Jean-Marie Pailler et Pascal Payen*

Historien spécialiste de l'Antiquité, et particulièrement de l'éducation, Henri-Irénée Marrou représente aussi une figure d'autorité intellectuelle. Ce portrait montre pourquoi son parcours personnel et son travail d'historien doivent encore nous inspirer.

II. CRÉDIBILITÉ : DU TEXTE AUX INSTITUTIONS

- 87 Qu'est-ce que faire crédit ? Entre littérature et économie.

Entretien avec Jean-Michel Rey

Reprenant une réflexion initiée dans *le Temps du crédit* (Desclée de Brouwer, 2004), l'auteur présente ici quelques-unes des caractéristiques de la confiance dans le monde moderne. L'exemple de la banqueroute de 1720 illustre les mutations de la notion de crédit : défiance à l'égard d'un État structurellement en dette, report des attentes vers l'avenir, porosité entre l'économie et le politique. Dès lors, le crédit que l'on accorde aux institutions devient le socle d'une communauté qui n'est plus prête à accorder sa confiance à n'importe quel prix. Si la crédibilité n'est plus donnée mais acquise, c'est aussi l'autorité de l'auteur faisant « œuvre » qui se trouve fragilisée dans un monde où la crainte le dispute à la défiance.

- 101 Autorités plurielles : le cas des journalistes. *Cyril Lemieux*

C'est par un singulier paradoxe que l'on dénonce le « totalitarisme des médias » et le pouvoir exorbitant des journalistes à un moment où la crédibilité de la presse est clairement remise en cause par l'opinion publique. La parole journalistique s'inscrit désormais dans un régime qui comporte une pluralité d'autorités ce qui, en plus de raisons strictement économiques, n'est pas sans poser le problème de son indépendance. Pour les journalistes, la reconquête d'une autorité passe par un travail de distanciation et une désacralisation de leur propre fonction.

- 115 L'autorité est-elle télégénique ? *Antoine Garapon*

Comment représenter le rituel judiciaire à la télévision ? L'étude de l'histoire des séries américaines montre qu'il est possible de faire entrer les spectateurs dans la richesse du déroulement du procès lui-même et pas simplement dans sa théâtralisation. Sans doute les ressources propres du droit anglo-saxon permettent-elles plus facilement cette mise en récit du droit, qui n'est pas fatalement voué à être caricaturé par les fictions télévisuelles.

- 128 Les médias : déficit d'autorité, excès de pouvoir ?

Marc-Olivier Padis

Les médias ont-ils conquis trop de pouvoir ? Il semble pourtant qu'ils manquent, de l'avis général, de crédibilité. Comment s'expliquer cette contradiction ? En analysant les modes de consommation, les nouveaux moyens techniques et les stratégies économiques, on voit se dessiner un changement de géographie : le monde des médias ne présente plus une architecture verticale, il tend à coordonner, au sein de groupes de communication, des organes liés entre eux par les intérêts et par la technique.

- 143 Nouveaux modes de subordination dans le travail. *Jacques Le Goff*

Dans l'entreprise, l'heure est à l'« euphémisation de l'autorité ». Laissant de plus en plus de place à la liberté d'initiative, les politiques managériales renvoient au salarié lui-même la responsabilité de ses actes. Au-

delà des effets négatifs d'une telle individualisation, on constate depuis une trentaine d'années (à la suite des lois Auroux) un progrès de la demande de participation, une pratique du débat et une demande d'autonomie à l'intérieur de l'entreprise. Mais n'est-ce pas un faux-semblant ?

158 La crédibilité de l'énoncé scientifique contemporain : dernière figure de l'autorité ? *Gérard Leclerc*

On identifie souvent la démocratie au règne du relativisme et de l'échange des opinions. Gérard Leclerc, auteur d'une *Histoire de l'autorité* (PUF, 1986), montre que la multiplication des énoncés légitimes ne coïncide pas avec une disparition de l'autorité. On comprend, sur l'exemple des énoncés scientifiques, que la crédibilité dépend de conditions institutionnelles précises (évaluation, statut du chercheur, notoriété). Surtout, plutôt qu'à une « mort de l'auteur », on assiste aujourd'hui à une universalisation de la signature comme principal gage de la validité d'une découverte.

III. POUVOIRS SANS AUTORITÉ, AUTORITÉS SANS POUVOIR

177 L'autorité religieuse : entre foi et Église. *Entretien avec Stanislas Breton et Jean-Claude Eslin*

La sphère religieuse réunit les deux dimensions de l'autorité : l'autorité énonciative (celle des textes) et l'autorité institutionnelle (celle des Églises). Comment comprendre leur articulation ? Il ne suffit pas de dire que la Révélation prime sur toute autre autorité tant il est vrai que la tradition précède souvent l'Écriture. Mais le rapport entre autorité et religion pose aussi le problème du théologico-politique et de son affaiblissement spécifiquement moderne. Face aux tentations identitaires ressenties dans des églises devenues des autorités sans pouvoir, les interlocuteurs plaident en faveur d'un nouveau « conflit des interprétations ».

187 Encadré : L'autorité du texte et le lien communautaire. *Paul Ricœur*

191 Pouvoir de vie et pouvoir de mort. À propos du « jugement de Salomon ». *Jean-Jacques Delfour*

Le pouvoir souverain ne fait pas seulement autorité lorsqu'il s'exerce, mais aussi lorsqu'il s'abstient. La lecture de l'épisode biblique du « jugement de Salomon » permet de vérifier que la crédibilité du pouvoir est aussi suspensive qu'effective. Ce « jugement », qui ne sera jamais exécuté, permet non seulement de résoudre un conflit apparemment inextricable, mais il émancipe le corps social de ses désirs morbides. En réconciliant le désir avec le réel, il rend au sujet un pouvoir sur lui-même.

208 Le temps et l'autorité. À propos d'Alexandre Kojève. *Myriam Revault d'Allonnes*

Alexandre Kojève est, avec Hannah Arendt, l'un des rares philosophes à avoir examiné pour elle-même la notion d'autorité. Adoptant une perspective phénoménologique, il tente de saisir l'essence d'un rapport qui ne se réduit pas à la domination mais engage toute une thématique de la reconnaissance dont on trouve les fondements chez Hegel. Mais c'est certainement ses intuitions relatives à la dimension temporelle de l'autorité qui sont les plus éclairantes : de la tradition au projet, c'est toujours le temps qui fait autorité.

Sommaire

215 Les contradictions de l'autonomie. Bergson, critique de Kant.

Marc-Olivier Padis

En concevant un individu isolé devant une vaste obligation sociale ou devant une loi morale formelle, on peine à comprendre ce qui peut faire médiation entre des obligations abstraites et les comportements de chacun. Devant cette impasse, Bergson proposait de nous laisser inspirer par une série de figures de « créateurs moraux » qui ont cherché à ouvrir nos conceptions morales.

223 L'ordre symbolique, au fondement de quelle autorité ?

Pierre Zaoui

Dans le domaine du droit et des mœurs, la notion d'« ordre symbolique », popularisée par le structuralisme, est souvent présentée comme la source de toute autorité légitime. Mais, introduit dans un but d'abord scientifique et descriptif, l'ordre symbolique peut-il aussi aisément être traduit dans un langage normatif ? Une lecture attentive de Platon, Lévi-Strauss et Lacan permet de clarifier les enjeux du « symbolique » qu'il faut comprendre comme exigence de vérité autant que comme Loi.

242 Légitimations de l'État. De l'affaiblissement de l'autorité à la restauration de la puissance. *Michaël Fœssel*

Les attentes consécutives à l'affaiblissement de l'autorité de l'État ont été déçues : bien loin de voir la société accéder à l'autonomie, c'est à une réaffirmation de la puissance étatique que l'on assiste. Comment expliquer ce paradoxe de l'État « libéral-autoritaire » qui accroît ses prérogatives au nom de la liberté des individus ? C'est la confusion entre autorité et pouvoir qui est ici en jeu, une confusion dont on peut retrouver les origines dans les équivoques de la philosophie politique moderne. Deux sources de la légitimité de l'État sont bel et bien à l'œuvre : la première autorise l'action publique au nom d'impératifs sociaux, la seconde, qui triomphe aujourd'hui, assoit la puissance de l'État sur la dramatisation des insécurités.

JOURNAL

- 257 CGT : le grand hiver (*Éric Piter*). Une gauche réactive à la mondialisation ! (*Olivier Mongin*). Quand l'Europe se caricature (*Bernard Perret*). États-Unis : le printemps du réalisme ? Polémique sur le bilan néoconservateur (*Anne-Lorraine Bujon*). Le pape interdit de radio publique (*O. M.*). *Les conséquences de l'amour*, de Paolo Sorrentino (*Claude-Marie Trémois*). Jérusalem, la ville lumière en noir et blanc (*O. M.*). Jean Cayrol (1911-2005).

REPÈRES

- 275 Coup de sonde : L'histoire culturelle : actualité d'une tentation par *Stéphane Zékian*
- 282 Librairie. Brèves. En écho. Avis

Abstracts on our website : www.esprit.presse.fr

Couverture : © Catherine Chevallier